

L'hon. M. Howe: Le très honorable député en a dit trop ou trop peu. Il faut aller au fond de cette affaire.

Le très hon. M. Bennett: Il est possible d'aller au fond de la question quand il vous plaira devant n'importe quel comité de cette Chambre que vous voudrez nommer à cette fin.

Monsieur l'Orateur, je dis que cette observation du chef de l'opposition à propos de prélèvements n'est pas, à mon sens, une vague insinuation. C'est une accusation de la part de quelqu'un qui sait apparemment que ces irrégularités se produisent au sujet de ces entreprises. Je prétends que la Chambre devrait savoir si la chose se pratique. Il ne s'agit pas d'é luder le sujet, mais bien plutôt d'avoir à démontrer clairement, non seulement au public mais à la Chambre, si cette accusation est fondée ou non.

Tous les députés seraient on ne peut mieux disposés, je crois, à former un comité, ainsi qu'il est possible qu'on le fasse, et de tirer l'affaire au clair. Je sais personnellement que les fonds qui sont envoyés dans l'Ouest ne proviennent pas de contributions des particuliers. Cela soulève une grave question dont les honorables députés devraient sérieusement s'occuper. Les honorables députés savent-ils que le chef du présent gouvernement a dit: "Je souhaite de tout cœur le succès du Crédit social". Il ne voulait aucune immixtion dans les affaires de l'Alberta. Tous les honorables députés savent que l'Alberta a été en butte à toutes sortes d'embarras et surtout de la part des libéraux qui siègent dans cette Chambre.

M. REID: L'honorable député sait que cela est faux.

Des VOIX: Oh, oh!

M. JOHNSTON (Bow-River): Les choses vont devenir plus sérieuses, et l'on ne songera pas autant à en rire. Les honorables députés qui appartiennent au parti libéral feraient bien de parcourir les provinces de l'Ouest afin d'observer les conditions qui existent là-bas. S'ils le faisaient, ils se rendraient compte que les gens de l'Ouest ont le désir sincère de remédier à la situation dans laquelle ils se trouvent.

Certains honorables députés veulent savoir ce que le gouvernement du crédit social a fait à l'égard de ses promesses. Je dirai qu'en toutes circonstances l'Alberta a été traité injustement. En ce moment même, la législature manitobaine est saisie d'un projet de loi imposant une taxe aux banques jusqu'à concurrence d'environ \$50,000. Je n'hésite pas à dire que la loi du Manitoba ne sera pas annulée. On est en train d'accroître d'environ \$350,000 l'impôt sur les sociétés commerciales, mais cette loi ne sera pas annulée. La province d'Ontario augmente son impôt

sur les banques, mais dans ce cas encore, la loi ne sera pas annulée.

Pourquoi ces lois ne sont-elles pas annulées? La loi du cadenas votée dans le Québec n'a pas été annulée. Pourquoi? La raison n'est que trop manifeste.

Ainsi que l'a fait remarquer le très honorable chef de l'opposition, lorsque surgit une question de finance, elle devrait être étudiée en elle-même. C'est tout ce que nous demandons là-bas. Un des honorables députés ministériels—l'honorable député de Vancouver-Burrard (M. Crerar), je crois—aurait déclaré que les banques constituaient la plus vaste entreprise d'escroquerie qui existât au Canada ou dans n'importe quel autre pays du monde. Pourquoi ne pas laisser les banques se tirer d'affaire elles-mêmes? S'il en était ainsi, on constaterait bientôt que la province d'Alberta est capable de se débrouiller seule, sans avoir à demander de faveurs à l'Est du Canada.

A mon avis, il est contraire aux intérêts du Canada que des conflits s'élèvent entre les gens de l'Ouest et ceux de l'Est. Je crois que nous ne devrions négliger aucun effort en vue de faire régner la bonne entente entre ces deux parties du pays. Nous devons nous efforcer de sauvegarder la confédération canadienne. Les actes du Gouvernement actuel ont plus contribué à démembrer notre confédération que tout ce qui a été fait jusqu'ici et tout ce qui pourra être fait à l'avenir.

J'aimerais à dire quelques mots au sujet de la déclaration faite par le ministre de la Justice (M. Lapointe) à propos de certaines lois de la province de Québec. Voici ce que je trouve à la page 186 du hansard:

Je me demande s'il plairait à mes compatriotes de Québec d'avoir un régime qui ferait disparaître les provinces et sous lequel un gouvernement naziste ou totalitaire à Ottawa mènerait toutes choses et tout le monde?

Grâce à Dieu, la population de la province de Québec est intelligente et elle est en mesure de se rendre compte de la tournure que prennent les événements. Pourquoi s'oppose-t-elle à cet amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord? Parce qu'elle voit que le Gouvernement se propose de former une administration centrale et d'enlever aux provinces tous les pouvoirs qu'elles détiennent. Les provinces ne pourront plus légiférer d'aucune façon; elles devront se contenter d'administrer. Comment le Gouvernement peut-il s'attendre à ce que les provinces approuvent un projet de loi dont elles ne connaissent même pas les dispositions? Cela me fait penser au Conseil des prêts dont on voulait que l'Alberta fasse partie. L'Alberta ne savait pas de quoi il s'agissait et elle refusa d'en faire partie. Puis la Saskatchewan et la Co-